

# Le bilan de Nicolas Sarkozy.

Tout ce qui est bleu est cliquable pour vérifier l'information

8 mai 2012

Avertissement : pour les points positifs du bilan de Sarkozy rendez-vous sur le site de l'UMP ou bien alors branchez vous sur les chaînes de télé ou de radio de Bouygues, Arnault, Frère, Lagardère, Dassault, Bolloré et De Rothschild

<b>I. La république et la démocratie : Constitution , droits de l'homme, séparation des pouvoirs</b>	<b>p1</b>
<b>II. Le système Sarkozy : abus de pouvoir, népotisme, délation, xénophobie et politique sécuritaire</b>	<b>p4</b>
<b>III. Les dépenses, les conflits d'intérêt, les magouilles et les incompétences.</b>	<b>p5</b>
<b>IV. Le bouquet final : Les affaires.</b>	<b>p7</b>
<b>V. Les mensonges permanents</b>	<b>p8</b>
<b>VI. L'énormité du prétendu terrorisme du système médiatique contre Sarkozy</b>	<b>p9</b>

## I. La république et la démocratie : Constitution , droits de l'homme, séparation des pouvoirs

### Violations de notre constitution dont le Président est en principe le garant :

- [Traité européen imposé](#), pourtant rejeté par la majorité des Français lors d'un référendum.
- Lois retoquées par le conseil constitutionnel sur la [taxe carbone](#) ou encore sur [HADOPI](#). Le Conseil Constitutionnel a censuré, le 10 mars 2011, [13 dispositions de la loi Loppsi 2](#). Il a infligé un exceptionnel camouflet à cette 20e loi sécuritaire votée depuis dix ans.
- Le fichier des gens honnêtes voté en douce par une poignée de députés (voir vote du [8 juillet](#) et vote du [13 décembre](#)) : les [articles 3,5 et 10 de la loi « relative à la protection de l'identité »](#) sont censurés par le conseil constitutionnel car jugés disproportionnés au regard des finalités officiellement avancées, mais aussi attentatoire au respect de la vie privée.
- Rétention de sûreté: le Président a tenté pas moins de 4 fois de contourner notre constitution, en instaurant le [délit « d'intention »](#), en tentant de [violer le principe de non rétroactivité de la loi](#), en demandant que les peines soient prononcées [sans passer devant aucun tribunal](#), et en tentant de [contourner le passage devant le conseil constitutionnel](#) par une aventureuse injonction à la cour de cassation. Sur ce dossier il a porté atteinte à l'état de droit.
- Laïcité : à Latran devant le pape [il a fait ostensiblement allégeance à l'Église catholique et à ses valeurs religieuses](#), alors qu'il est supposé représenter la France laïque, faite de diversité. C'est une [violation des principes fondateurs de notre constitution en particulier de l'article premier du préambule](#) que de déclarer « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé » et de déclarer que les racines de la France sont "essentiellement chrétiennes".

### Atteintes aux droits du Parlement :

- Le projet de loi organique visant à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution, adopté en conseil des ministres en décembre 2008, [retire presque complètement le droit d'amendement aux députés](#), et limite leur temps de parole. On en a vu l'application tout récemment, avec le président de l'Assemblée aux ordres, Bernard Accoyer, qui lors de la discussion sur la réforme des retraites, [a interdit de parole les Non-Inscrits et limité le temps d'intervention de l'opposition](#).
- Le Président de la République a également imposé la [procédure du vote unique au Sénat pour la même réforme des retraites](#), afin d'accélérer le vote de la réforme.

### Atteinte à l'indépendance de la justice :

Annonce dès 2009 de la [suppression du juge d'instruction](#), afin de confier la conduite des enquêtes les plus gênantes directement au parquet, donc au ministère de la justice, donc à l'exécutif. Cette mesure est une atteinte majeure à notre état de droit et à la démocratie, et a fait reculer la justice de plus de cinquante ans (l'indépendance du juge d'instruction a été actée en 1958).

*« Les syndicats de magistrats ont réussi à sensibiliser l'opinion publique aux risques qu'il y aurait à confier l'ensemble des investigations à un parquet soumis à l'exécutif. Les refus de Philippe Courroye (procureur de Nanterre et proche de Nicolas Sarkozy) de confier l'affaire Bettencourt à un juge d'instruction indépendant ont, à la même époque, créé un vrai malaise et achevé d'enterrer une réforme déjà mal engagée. » (La Croix)*

## Atteinte à l'indépendance et au pluralisme de la presse :

[Nomination de valets](#) à la tête des seuls médias qui ne sont pas encore [contrôlés par les amis Bouygues, Arnault, Frère, Lagardère, Dassault, Bolloré, De Rothschild](#). Une République où le pouvoir exécutif impose ses désirs au contre-pouvoir médiatique n'est pas une démocratie digne de ce nom.

## Atteintes à la liberté de la presse :

Persécution policière permettant à la police de molester en toute impunité des journalistes, détruire leurs appareils photos, leurs caméras, ou bien effacer leurs photos, détruire leur film ou tout simplement leur interdire de filmer :

\* [Le 18 décembre 2008](#) à Lyon pour 2 photographes de l'AFP. « Ce qui m'énerve, c'est que j'étais en Chine cet été. Finalement, j'étais plus libre de faire des photos qu'en France ! » a déclaré l'un d'eux.

\* [Le 4 avril 2009](#) lors du sommet de l'OTAN à Strasbourg: Hugo Hayat, malgré sa carte de presse et une carte d'accréditation de l'OTAN, est molesté par la police qui l'empêche de filmer et lui confisque sa carte de presse.

\* [Le 12 octobre 2010](#) à Paris, un preneur de son de TF1 qui tournait un reportage, et un journaliste de Canal + ont été violemment pris à partie par la police. Le secrétaire général de Reporters sans frontières, Jean-François Julliard, a expliqué à Rue89 n'avoir « jamais vu ça » : « J'ai déjà vu des cas de violences policières sur des journalistes lors de manifestations. Mais là, au point de faire tomber un journaliste et de lui matraquer les jambes, non. D'habitude, c'est en Russie qu'on voit ça. ».

\* Des journalistes gardés à vue, comme [Vittorio de Fillippis](#) le 28 novembre 2008, menotté, humilié, traité de manière insultante devant ses propres enfants. En garde à vue, il sera contraint de se déshabiller entièrement et soumis à deux fouilles intégrales. Motif : 2 ans plus tôt, un commentaire avait été laissé sur le site de Libération par un internaute.

\* Impunité judiciaire pour les agents de renseignements, leurs sources et leurs collaborateurs lorsqu'ils utilisent une identité ou un nom d'emprunt. En revanche, une peine de prison de trois ans est prévue pour toute personne qui, « même involontairement », révélerait leur identité. Cette mesure remet en cause la liberté de la presse (loi Loppsi 2 du 14 mars 2011)

## Atteintes à la présomption d'innocence :

- Dans l'affaire [Colonna le 4 juillet 2003](#).
- [Au sujet de Dominique de Villepin](#) dans l'affaire Clearstream.
- Les ministres ont fait de même à plusieurs reprises [notamment lors de l'affaire de Tarnac](#).

## Atteinte à nos droits et libertés fondamentaux en instaurant de multiples fichiers ou en modifiant la loi pour que les fichiers existants se remplissent.

- [STIC, FNAEG](#), tout doit être mis en fiche comme l'a montré le projet [EDVIGE](#) (pour ficher les militants politiques et syndicaux) d'ailleurs M. Sarkozy annonçait la couleur sur France 3 ouest en 2005 en disant « L'idéal serait de tout savoir sur chaque citoyen. ». Création du [fichier CRISTINA](#) et instauration du fichage dès la maternelle avec le [fichier base élèves](#). En 2007 on comptait déjà 36 fichiers divers et variés.
- Les premiers tests ADN massifs ont été pratiqués sur des manifestants [entre les 2 tours de la présidentielle](#) conformément à la volonté du Président exprimée dans la [LSI de 2003](#). Le nombre de personnes fichées a continué à croître de façon déraisonnable : au total 717 000 personnes sont fichées en 2008, soit près de 30 000 nouveaux prélèvements d'ADN par mois. Plus de 75 % de ces personnes n'ont fait l'objet d'aucune condamnation. La répression touche tout le monde, y compris les enfants. À ce jour, il est recommandé par le code de procédure pénale de ficher génétiquement un panel très large d'individus ayant commis des délits ou même simplement suspectés d'en avoir commis, **les délits financiers étant exemptés de ce prélèvement**. 137 infractions relèvent aujourd'hui du fichage ADN. À l'origine, seuls les criminels sexuels en étaient la cible, maintenant cela s'étend aux militants syndicalistes, écologistes (faucheurs d'OGM) jeunes (Blacks, Beurs et Blancs dits « marginaux »).
- [4 questions prioritaires de constitutionnalité ont été déposées contre le FNAEG](#) : contrairement à ce qu'avait affirmé le législateur en 2003, les segments prélevés sont codants, le caractère automatique des suppressions de réductions de peines pour les personnes condamnées qui refusent de donner leur ADN viole le principe de l'individualisation des peines, l'élargissement considérable et régulier du FNAEG porte atteinte la vie privée et la sauvegarde de la dignité humaine, .
- Une véritable [toile d'araignée de fichiers administratifs](#) a également vu le jour.
- Création du fichier « prévention des atteintes à la sécurité publique » qui permet d'enregistrer des informations patrimoniales ou liées à la vie publique. Mineurs concernés dès 13 ans (décret du 16 octobre 2009).
- Création du fichier « enquêtes administratives liées à la sécurité publique ». Il doit permettre de déterminer si le comportement de la personne n'est pas incompatible avec l'exercice des fonctions ou des missions envisagées (décret du 16 octobre 2009).

- Création de fichiers d'« analyse sérielle » et de logiciels de rapprochement judiciaire qui permettent le croisement de cinquante-neuf fichiers policiers existants, et où pourront figurer les personnes mises en cause dans une enquête, pendant trois ans après clôture de l'enquête (loi Loppsi 2 du 14 mars 2011)
- Légalisation du scanner corporel utilisé dans les aéroports (loi Loppsi 2 du 14 mars 2011).
- Création du fichier Eloi qui enregistre pour une durée de trois ans des données concernant les étrangers expulsés et leurs enfants. L'hébergeant chez qui l'étranger est assigné à résidence est fiché pendant trois mois (décret n°2007-1890 du 26 décembre 2007).
- Création du fichier Oscar, outil de statistique et de contrôle de l'aide au retour des étrangers bénéficiaires de l'aide au retour. Sont enregistrées les images numériques des empreintes des dix doigts du bénéficiaire et de ses enfants âgés de plus de douze ans (décret du 26 octobre 2009).

### **Mutilations et traumatismes pour certains de nos enfants :**

- Police équipée de flashballs, qui ont déjà défiguré des dizaines de personnes et de préférence des jeunes, [l'histoire la plus scandaleuse étant arrivée le 14 octobre 2010 à ce jeune lycéen de Montreuil](#) qui risque de perdre un oeil pour avoir déplacé une poubelle.
- [Un jeune héros traumatisé par la police de Fontainebleau le 12 octobre 2010](#) alors qu'il a protégé une enfant de 1 an des grenades lacrymogènes en les repoussant du voisinage de la poussette, puis en couvrant la poussette avec son blouson, et au lieu de lui offrir une médaille du courage, il a droit à un coup de flashball (heureusement dans les jambes) et une garde à vue plus que traumatisante si on en croit le témoignage de sa mère.
- Au collège de Marciac, dans le Gers, [les élèves ont été fouillés, humiliés, déshabillés, reniflés par des chiens](#), d'autres ont été alignés contre un mur pour un contrôle de police à la descente du car scolaire devant le collège de Vendres.
- [Le 5 mars 2009, des collégiens, encore](#), au retour d'une sortie pédagogique à l'Assemblée Nationale dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté attendaient leur train. Les CRS ont chargé dans la gare Montparnasse sans discernement les manifestants étudiants qui avaient envahi la gare. Les collégiens ont alors été traités avec la plus grande violence, plus de dix collégiens ont été bousculés, frappés, jetés à terre, blessés comme en témoignent les certificats médicaux délivrés sur place.

### **Atteintes aux libertés fondamentales et aux droits des jeunes :**

Répression violente de tous leurs mouvements de contestation depuis 2005, de manière toujours plus dure, et dans des proportions qui ont dépassé l'entendement notamment le [21 octobre 2010 sur la Place Bellecour à Lyon](#). Ce traitement n'est pas réservé seulement aux jeunes mais à tous les contestataires.

### **Atteintes aux libertés fondamentales et aux droits de manifester pacifiquement:**

- [Le 4 Avril 2009 à Strasbourg](#), lors du sommet de l'OTAN, la France réintègre le commandement de l'OTAN. Manifestations à Strasbourg. [Les CRS sont pris en flagrant délit: ils balancent des pierres sur les manifestants](#). La violence est extrême de la part de la police et particulièrement de celle des membres de la BAC en « civil ». Les témoignages sont nombreux, de tirs systématiques de grenades lacrymogènes à « tirs tendus », de tirs de « grenades assourdissantes », une arme soit disant « non létale », de blessures et d'irritations de la peau dues aux gaz lacrymogènes, de nombreux malaises de personnes âgées.
- Le délit d'outrage est une exception française. Ce délit consiste à porter atteinte à la dignité d'un représentant de l'autorité publique, ou à ses fonctions. L'outrage, « délit de tous les arbitraires », estiment certains, est passible de 7 500 euros d'amende et de six mois de prison.  
[Le nombre de délits pour outrage a augmenté de 42 % en dix ans](#). Les affaires les plus banales se retrouvent devant les tribunaux, pourtant déjà débordés. À tous les étages de la société, la France est gardée à vue. Du polytechnicien du 16e arrondissement de Paris qui se retrouve [menotté pour avoir téléphoné dans sa voiture](#), aux [trois passagers philosophes du vol Paris Kinshasa](#) menottés parce qu'ils protestaient contre le traitement dégradant lors de l'expulsion musclée d'un ressortissant étranger, tout est prétexte à se « prémunir », comme disent les policiers. Lesquels sont tenus d'appliquer la politique du chiffre, multiplient les humiliations et les contrôles au faciès, et provoquent à outrance pour déclencher l'outrage et la rébellion.
- En dix ans, le nombre de condamnés pour coups et blessures volontaires a triplé. [L'effet CPE et Clichy sous Bois](#) semble avoir joué, de nombreuses peines de prison ferme ont été prononcées, un jet de bouteille sur les forces de l'ordre est devenu "coups et blessures volontaires avec armes sur un policier".

### **Atteintes au droit de grève :**

- Instauration du [service minimum](#).
- [Réquisitions remises au goût du jour à Grandpuits](#). Réquisitions qui ont été jugées illégales par le tribunal administratif de Melun le 22 octobre 2010: le TA rappelle que " le droit de grève est une liberté fondamentale" et il considère que "l'arrêté en litige a porté une atteinte grave et manifestement illégale au droit de grève."

## **Atteintes au droit syndical et à l'usage de notre démocratie :**

- Refus de négocier avec tous les partenaires sociaux, en privilégiant outrageusement toutes les propositions du MEDEF.
- Pénalisation de l'action syndicale. De plus en plus de syndicalistes se retrouvent au tribunal !

## **II. Le système Sarkozy : abus de pouvoir, népotisme, délation, xénophobie et politique sécuritaire**

### **Limogeage de préfets de la République pour des motifs irrecevables:**

- Pour n'avoir pas empêché les citoyens d'exprimer leur colère en les maintenant très éloignés des lieux où se rend le Président de la République, lieux sur lesquels les médias filment avec complaisance quelques militants UMP présentés comme de simples citoyens l'accueillant chaleureusement pendant que les véritables citoyens sont réprimés loin des caméras comme à Saint Lô le 12 janvier 2009 ou à Nîmes le 13 janvier 2009.
- D'autres préfets ont été limogés pour des sifflets et pour crime de lèse pelouse ou pour ne pas avoir fait avancer le dossier du "tout-à-l'égoût" du Cap Nègre, lieu de résidence de la belle-famille présidentielle.
- En revanche les préfets responsables de la mutilation de notre jeunesse à Montreuil, Nanterre, Chambéry, Lyon, Paris, Lorient pendant le mouvement de résistance contre la réforme des retraites ne seront pas inquiétés.

### **Instauration de la République des copains, un véritable système népotique, graves atteintes à l'égalité républicaine:**

- Piston grossier du fils, Jean Sarkozy, à la direction de l'Epad, alors qu'il n'avait même pas un simple DEUG de droit.
- Protection du gazon de l'ami Christian Clavier en Corse, nos impôts ayant servi à payer la police (400 000 euros quand même).
- Protection du gratin politico-médiatico-industriel lors des « dîners du Siècle » mensuels.
- Détournement des moyens de la police pour identifier le voleur du scooter du fils.
- Distribution de légions d'honneur comme des petits pains aux amis Clavier, Reno et les autres, et aux amis couturiers de Carla. Mais aussi aux patrons de presse et à plusieurs membres du premier cercle de l'UMP.

### **Des gens contestables à des postes clés et des mélanges de genre entre monde politique et grands groupes industriels:**

- Stéphane Richard, nommé à la tête d'Orange, pourtant condamné pour fraude fiscale, et qui a reversé au trésor public 660 000 € en septembre 2007, alors qu'il était directeur de cabinet du ministère de l'économie !
- Le mélange des genres entre fonction politique et postes de direction de grands groupes est devenu monnaie courante, on peut citer par exemple Vincent Pérol, ancien chef de Cabinet de la Présidence nommé à la tête du regroupement des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires. Ou bien dans l'autre sens, Luc Chatel, DRH de L'Oréal, nommé ministre de l'éducation, ou plutôt, artisan de la main mise du management de l'entreprise sur le monde de l'école via les livrets de compétences.

### **Mesures et lois qu'on croyait définitivement reléguées aux latrines de l'histoire :**

- Expulsions sur des critères ethniques (Roms), identité nationale, fichages ethniques, quotas d'expulsions, identification des sans papiers dès la maternelle avec la collaboration de certaines mairies et certains enseignants, incitations à la délation rémunérée à Villiers le Bel.
- Le 7 février 2009, Frédéric Lefebvre, le porte-parole de l'UMP, exaltait la délation comme "devoir républicain" pour venir à la rescousse d'Eric Besson, qui troquait dénonciation des passeurs contre titre de séjour.

### **Un bilan sécuritaire qui nuit gravement aux libertés et aux droits des citoyens et qui menace la démocratie.**

- LSI, mars 2003 : garde à vue des mineurs dès l'âge de dix ans, nouvelles informations dans le fichier des empreintes génétiques (FNAEG), extension du fichier génétique contre toutes les personnes pour lesquelles il existe «des raisons plausibles de soupçonner qu'elles ont commis une infraction», échange des données du fichier des personnes recherchées (FPR) avec des organisations étrangères, délit pour les SDF et les mal logés.
- Loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme. L'accès aux logs de connexion Internet, par les autorités policières, n'est plus soumis à l'autorisation d'un magistrat. Assouplissement des conditions de contrôle de mise en place de caméras de vidéo surveillance.

- Côté fichage, la [loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006](#) instaure de nombreux croisements de fichiers, qui sont dénoncés par la CNIL comme liberticides. L'exception anti terroriste augmente la durée maximale de garde à vue de 4 à 6 jours en ce qui concerne les « suspects » d'actes terroristes, faisant fi de la présomption d'innocence applicable dans tout état de droit.
- Lorsque Nicolas Sarkozy est devenu président, nous avons eu la [loi sur les peines planchers](#), et ce triste bilan : [alors que le nombre des gardes à vue a augmenté de 67 %, dans le même temps le nombre des personnes condamnées n'a pas augmenté](#), en clair, de nombreux Français ont été mis en garde à vue sans avoir commis la moindre infraction.
- Pour les infractions rentrant dans le champ de la criminalité organisée, possibilité pour les policiers d'installer un mouchard dans l'ordinateur du suspect permettant la captation des données informatiques et de connaître pendant huit mois ses mots de passe (loi Loppsi 2 du 14 mars 2011).
- Possibilité pour les policiers d'une infiltration électronique avec utilisation d'un pseudonyme. Les éléments extraits pourront être conservés (loi Loppsi 2 du 14 mars 2011).
- Possibilité pour les polices municipales d'être équipées de pistolets Taser. En 2004, le Comité de prévention contre la torture de l'Onu a reconnu explicitement que le Taser « peut tuer » (décret du 22 septembre 2008).
- Installation de policiers dans cinquante-trois établissements scolaires (septembre 2011).
- Possibilité, pour la police, de procéder de force à un examen médical et à une prise de sang sur toute personne ayant commis à l'encontre d'une personne dépositaire de l'autorité publique des actes susceptibles d'entraîner sa contamination par une maladie virale grave (loi Loppsi 2 du 14 mars 2011)
- Possibilité pour le préfet de faire installer un dispositif de vidéosurveillance adapté « pour toute manifestation ou rassemblement de grande ampleur », de demander à une commune d'installer un tel dispositif, de prendre des mesures de « couvre-feu » à l'égard des mineurs de 13 ans et de placer le mineur à l'aide sociale à l'enfance. Auparavant, cette mesure relevait exclusivement de l'autorité administrative (14 mars 2011 – loi Loppsi 2).
- Instauration de la loi de « rétention de sûreté ». Elle permet de prolonger l'enfermement des personnes considérées comme « dangereuses » après l'exécution de la peine de prison. Aucune limitation de durée n'est prévue (loi du 25 février 2008).
- Recours systématique à la « visioconférence » pour les jugements en correctionnelle. L'emprisonnement et la rétention seront décidés par des juges siégeant derrière des caméras ; les droits de la défense en sont considérablement transformés (loi Loppsi 2 du 14 mars 2011).
- Adoption de la loi « anti-bande » qui punit de trente ans et 45 000 euros toute participation à un groupement formé dans le but de commettre des violences, mais la notion de bande est très floue. Il s'agit en fait d'une résurgence de la loi « anti-casseurs » (30 juin 2009).
- Extension des peines planchers aux délinquants primaires pour certaines infractions de violences aggravées (loi Loppsi 2 du 14 mars 2011).
- Marginalisation du juge des enfants par la création d'un tribunal correctionnel pour mineurs. Cette mesure constitue une grave remise en question des principes de l'ordonnance de 1945 (loi du 10 août 2011).
- Accélération des délais de réponse pénale, tout en supprimant des possibilités de réponse éducative (loi du 10 août 2011).
- Possibilité d'assigner un mineur à résidence sous surveillance électronique (loi du 10 août 2011).

## III. Les dépenses, les conflits d'intérêt, les magouilles et les incompétences.

### Une présidence très coûteuse pour le contribuable.

- Une [auto augmentation de plus de 170 %](#) dès l'arrivée de M. Sarkozy à l'Élysée.
- [Le cocktail à New York](#) : 400 000 €.
- [Le concert payé à l'ami Johnny](#) (« l'évadé fiscal ») pour le 14 juillet : 1 million d'euros.
- [Les repas du Président trois fois par semaine au Bristol](#) (menu à 200 €), alors qu'il y a un chef payé à l'année à l'Élysée.
- [Les invitations permanentes et par centaines](#) des élus UMP à des cocktails, repas, déjeuners, petits déjeuners, dîners à l'Élysée.
- L'aménagement de « [Air Sarkozy One](#) » qui a coûté plusieurs centaines de millions d'euros. Avec four à pizza à 75 000 € et lit double king-size, salle de bain sans baignoire mais avec une douche, salle de réunion 15 places, [selon la cour des comptes](#).

- Le coût astronomique des voyages sécurisés, coûts directs ( 325 000 € par sortie en moyenne) et indirects par paralysie des villes, et mobilisation outrancière des forces de police. Et ceci jusqu'au bout de son mandat comme par exemple à Nice en mars 2012. ou à Saint Just Saint Rambert également pendant la campagne.
- Les sondages et les rémunérations énormes des conseillers en « sondagistique » qui aboutiront à une [plainte déposée pour délit de favoritisme](#).
- Les campagnes de propagande coûteuses comme par exemple [celle des retraites \(7 millions\)](#).
- La politique anti immigration avec quotas d'expulsion a coûté très cher car [les expulsions coutent plus cher que les régularisations](#) et les immigrés dont on dit toujours qu'ils plombent le budget de l'état parce qu'ils ont droit à être soignés, aux allocations familiales etc [rapportent en fait 12 Milliards d'euro par an à l'état](#) (chiffres de 2009)

## **Gouvernement de la honte, la quasi totalité des ministres étant éclaboussés pour une raison ou pour une autre :**

- Le salaire de Christine Boutin.
- [12 000 euros de cigares en un an pour Christian Blanc](#), payés par l'Etat.
- [Un hôtel de luxe pour Rama Yade en Afrique du Sud](#).
- [Un permis de construire illégal pour Alain Joyandet](#), et des voyages en jet privé pour 116 000 Euros.
- [Brice Hortefeux condamné pour injure raciale](#), et toujours en place.
- Pour Christian Estrosi, [plusieurs appartements de fonction à Paris](#), là aussi des voyages en jet privé, tout cela payé par l'état.
- Fadela Amara qui loge ses frères dans un appartement de fonction.
- Roselyne Bachelot, issue du monde des laboratoires pharmaceutiques, qui confie une mission à son fils au ministère de la santé, alors qu'il n'a qu'un diplôme d'histoire de l'art.
- La même Bachelot qui achète des millions de doses de vaccins anti grippe au profit des mêmes labos.
- [Nadine Morano](#) qui ne cesse de déraiper et tient ouvertement des propos xénophobes.
- Et bien sûr le pompon avec [Eric Woerth mouillé jusqu'au cou dans l'affaire Bettencourt](#).
- [Michèle Alliot Marie](#) multiplie les erreurs et se surpasse pendant le printemps arabe en [proposant au dictateur Ben Ali l'aide de la France pour mater la révolution](#). De plus, La chef de la diplomatie française a eu recours fin 2010 en Tunisie à un jet privé d'un membre du clan Ben Ali. Contrairement à ses premières déclarations, [Michèle Alliot-Marie a téléphoné à l'ex-président Ben Ali](#), pendant son séjour à Tabarka.
- Une enquête est ouverte devant la Cour de Justice de la République sur le rôle de Christine Lagarde dans l'affaire Tapie/Crédit Lyonnais, alors qu'elle était ministre de l'Economie. Selon le Nouvel Observateur, **cette enquête est ouverte pour "complicité de faux" et "complicité de détournement de fonds publics"**. Selon Mediapart, le document est "accablant" pour Christine Lagarde.
- Des policiers manifestent leur mécontentement. **Le ministre de l'Intérieur trouve la sanction disproportionnée**. Les policiers incriminés se sont concertés et mis d'accord pour faire passer un banal accident causé par l'un des leurs, en une tentative d'homicide volontaire commis par l'individu qu'ils pourchassaient. Et de concert, **ils ont rédigé une procédure fallacieuse, au risque d'envoyer un innocent devant une cour d'assises**. Brice Hortefeux a, dans cette affaire, violé la loi, et serait passible de six mois d'emprisonnement... « Critiquer publiquement le jugement rendu par le tribunal enfreint le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs, qui interdit à l'exécutif de s'immiscer dans le fonctionnement de l'autorité judiciaire. »
- Brice Hortefeux a été [condamné vendredi 17 décembre 2010 à 1 euro de dommages et intérêts pour atteinte à la présomption d'innocence de l'ex-conseiller de Michèle Alliot-Marie à la Chancellerie](#), David Sénat pour des propos tenus le 17 octobre lors de l'émission "Le Grand Jury" (RTL-LCI-Le Figaro)
- **Hélène de Yougoslavie balance : Hortefeux soupçonné d'avoir eu accès au PV de l'audition** :Hélène de Yougoslavie a confirmé au journal le Monde ses déclarations à la police, confirmant les livraisons d'argent liquide que son ex mari [Thierry Gaubert](#) aurait effectuées au profit de la campagne d'Edouard Balladur en 1995. En fait [Thierry Gaubert](#) avait été prévenu par l'ancien ministre de l'intérieur, et actuel conseiller de l' Elysée. Depuis Hortefeux dément avoir eu accès à l'audition de la princesse et dit qu'il s'était uniquement informé dans la presse.... Personne n'y croit, d'ailleurs le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour «violation du secret professionnel et recel de ce délit».
- Et quand un ministre est remplacé, on assiste à la légitimation des traîtres à la patrie [qui s'évadent fiscalement comme Michèle Laroque](#), compagne du tout nouveau ministre du Budget, François Baroin, qui revient d'urgence se fiscaliser en France après une évasion de plusieurs années aux USA, dans l'État du Nevada, le moins fiscalisé.

Si le Président avait été digne de la mission que nous lui avons confiée, il aurait obligé tous ces ministres à démissionner, il a préféré les couvrir et même parfois tenté d'empêcher les juges de faire leur travail, [avec l'aide bienveillante du parquet, comme dans l'affaire Woerth Bettencourt](#).

## Atteintes aux intérêts de l'économie réelle et intérieure de la France :

- [Instauration des cadeaux pour les plus riches comme le bouclier fiscal](#), ce qui a contribué à mettre les finances dans le rouge. Il suffit de regarder [qui a profité de ce bouclier](#).
- Renflouement des banques et de la finance sans aucune contrepartie, ce qui leur a permis de [se remettre immédiatement à jongler avec les bonus](#), à [spéculer sur notre monnaie](#) et finalement à [nous imposer la rigueur](#) en guise de remerciement. [Les anglo-saxons ont nationalisé des banques renflouées](#), [les États Unis ont laissé Lehman Brothers faire faillite](#). Là encore les finances sont dans le rouge et ces mesures de renflouement et de rigueur vont gravement compromettre la consommation pour les Français les plus démunis.

## Incompétences flagrantes et répétées :

- [1,3 Milliards perdus sur les actions EDF](#), une [niche 20 Milliards offerte par mégarde au CAC40](#) et découverte par Didier Migaud, président de la commission des finances de l'Assemblée.
- « [Je veux développer le crédit hypothécaire en France](#). C'est ce qui a permis de soutenir la croissance aux États-Unis » expliquait le Président fin 2006, en exposant sa "nouvelle" stratégie économique. Bien vu ! Quelques mois après c'était la crise des subprimes, c'est-à-dire des crédits hypothécaires.
- Au sujet d'Al Qaida, [face à Jean-Jacques Bourdin le 26 février 2007](#), le candidat Sarkozy alors ministre de l'intérieur et donc en charge des questions de terrorisme est incapable de faire la différence entre sunnite et chiite.

## La perte du triple A:

- [Alain Minc](#), conseiller officieux de Nicolas Sarkozy, déclarait « *Le AAA de la France est un trésor national* » dans une [interview au Figaro](#).
- [Al'été 2012 Valérie Pécresse](#), ministre du Budget, nous assurait [sur TF1](#) de la stabilité de la note française en déclarant : " *La France conservera son triple A* "
- [Nadine Morano](#) le 17 novembre 2011 à Béthune et [rapporté par le monde.fr](#) : La gauche, " *c'est la perte du triple A, et le triple A, c'est grand* "
- Quand à François Fillon le premier ministre, [François Fillon, il annonçait "la ruine"](#), le 14 octobre 2011 en cas de victoire socialiste et de perte de triple A.
- pas de bol : le 13 janvier 2012 : la France perd son AAA. Pour la plupart des analystes, c'est tout l'édifice qui vacille. Certains, comme Jean-Claude Souléry dans La Dépêche du Midi, pointent d'abord le " *désaveu de taille pour Nicolas Sarkozy*". " *C'est son image même qui subit une dégradation conjointement à celle de la note de la France*", estime Philippe Waucampt dans les colonnes du Républicain lorrain. [rapporte le JDD](#)
- Il s'agit alors de dédramatiser le 14 janvier 2012, François Fillon juge que la perte du AAA " *ne doit pas être dramatisée*" et déclare que les agences de notation ne font pas "la politique de la France", pourtant pendant des mois il avait enchaîné les mesures (notamment les plans de rigueur) au motif qu'il fallait absolument rassurer les marchés et satisfaire les agences de notation pour éviter de perdre ce fameux triple A.

## IV. Le bouquet final : Les affaires.

Dans les affaires Karachi et Bettencourt, des mises en cause et les mises en examen concernent le plus haut sommet de l'état, ex ministres ou ministres, chef des services secrets, chef de la police nationale, hauts fonctionnaires proches de Sarkozy ainsi que Sarkozy lui-même: La liste des mis en cause ne cesse de s'allonger :

pour l'affaire Karachi : [Coppé](#), [Hortefeux](#), [Gaubert](#), [Bazire](#), [Donnedieu de Vabres](#), [Squarcini](#), [Pechenard](#), [Courroye](#), [Balladur](#) et [Sarkozy](#)

pour l'affaire [Woerth Bettencourt](#) : [De Maistre](#), [Ouart](#), [Pécresse](#), [Woerth](#), [Sarkozy](#), [Bertrand](#)

[Libye : Espionnés grâce à la France, ils parlent \(Canal+\)](#) : Une chasse aux dissidents qui a été rendue possible grâce à [Amesys](#), filiale de la société française [Bull](#). Et avec l'accord du gouvernement français, affirme [Moreira](#). Ils sont trois. Journaliste, écrivain, blogueur. Ils racontent comment ils ont été arrêtés, interrogés, torturés, par la police politique de [Kadhafi](#), après que leur correspondance internet et leurs SMS ont été interceptés, grâce au logiciel espion [Eagle](#), de fabrication française. "Le mot internet était devenu synonyme de danger pour [Kadhafi](#)", explique ainsi [Habib Al Amin](#). Qui dénonce : "Vous l'avez aidé à accéder à notre vie privée. Vous avez facilité les arrestations et les exécutions. C'est une honte, c'est immoral, inhumain que ces entreprises fonctionnent toujours, qu'elles ne se soient pas excusées." Le site [Owni](#), dont les enquêtes sur le sujet ont largement alimenté le travail de [Moreira](#), relaye des extraits du documentaire et indique qu'il "publiera demain un livre consacré à ce scandale, avec **de nouvelles preuves de l'implication "personnelle" de Claude Guéant, Brice Hortefeux et Nicolas Sarkozy dans ce projet de «surveillance massive» de l'Internet libyen**", qui aurait été "pensé et conçu par les services de renseignement français comme un «test» susceptible d'être déployé ailleurs".

# V. Les mensonges permanents

## Sur la dette :

- Il nous a répété en boucle avec le renfort quotidien des éditocrates, que les dépenses publiques avaient augmenté, et qu'il fallait donc les réduire pour maîtriser le déficit et la dette. Pourtant « *la part des dépenses publiques dans le PIB français est passée de 52,8 % dans les années 1990 à... 52,9 % dans les années 2000. Si les déficits et la dette ont flambé, ce n'est pas du fait d'une envolée des dépenses, mais à cause d'une réduction des recettes. Le manque à gagner annuel dû aux exonérations et baisses d'impôts consenties dans les années 2000 est chiffré par Gilles Carrez, député UMP et rapporteur du budget, à plus de 100 milliards d'euros. Et la crise financière a provoqué une chute brutale des recettes publiques déjà érodées par cette contre-révolution fiscale. Cette dette est celle de la finance et du néolibéralisme, pas des assurés sociaux ni des citoyens.* » Voir [tribune dans le monde](#).

## Sur les retraites :

- Le Président a affirmé à de nombreuses reprises (et notamment lors de la [soirée spéciale sur TF1 le 25 janvier 2010](#)) qu'il n'accepterait pas la baisse du niveau des pensions. « La seule chose que je n'accepterai pas, c'est qu'on abaisse le niveau des pensions. Elles sont trop basses. » ([annexe 11 de ce document](#)) C'est pourtant bien ce qui va se passer avec cette réforme des retraites.
- Reniement de l'engagement électoral de « ne pas toucher aux 60 ans », il l'a répété : « je n'ai pas été élu pour ça ».
- Pour cause de crise, Il prétend aujourd'hui vouloir reculer l'âge légal, pour « sauver le régime par répartition ». Autre mensonge, puisque [c'est depuis 2007 qu'il prépare avec son frère et sa société Malakoff-Médéric le développement des retraites par capitalisation et des assurances privées](#), pour compenser justement la baisse des pensions.

## Sur d'autres sujets, toujours au cours de la même émission du 25 janvier:

- Il déclare que le choix des **35 heures** est « catastrophique du point de vue des salaires et du point de vue de la croissance »... un choix qui selon lui, a aggravé le chômage. Alors que [depuis les 35 heures en 2000, jusqu'à la crise en 2007 la croissance était positive](#).
- Le Président affirme que **ce sont les Français qui travaillent le moins**. C'est un mensonge. [Au dernier trimestre 2008, les Français ont travaillé en moyenne 36,5 heures. Les Allemands, 36 heures. Et les Britanniques, 35,5 heures. Quant aux Néerlandais, ils ne travaillent en moyenne que 31,9 heures par semaine. Si on s'intéresse à la richesse produite en 2009 par ceux qui occupent un emploi selon les chiffres de la Commission européenne, un Français a produit 77 000 euros de richesses, un Allemand seulement 60 000 et un Britannique 54 000.](#)
- **Il a prétendu qu'en Allemagne il y avait un bouclier fiscal**, c'est un mensonge.
- **Mensonges sur les impôts** : « De tous les pays de l'OCDE, nous sommes celui qui paie le plus d'impôts. » Pourtant, le Danemark, la Suède, la Belgique et l'Italie dépassent la France à ce classement.
- Sur les **allocations chômage** : « La France a la plus longue durée d'indemnisation du chômage en Europe ». D'après le site de l'Unedic, pour les salariés de moins de 50 ans, [c'est en Belgique que la durée est la plus longue, car elle est «en général illimitée»](#). Vient ensuite le Danemark (quatre ans d'indemnisation, ramenée à trente mois pour les plus de 60 ans).
- Mais des mensonges, il y en a eu beaucoup d'autres, notamment [sur la recherche](#) (le 22 janvier 2009) ou sur [la privatisation de GDF](#) (le 6 avril 2004), le [sauvetage de l'usine Molex](#), etc.

## Pendant la campagne présidentielle : ( relevés par le canard enchaîné du 2 mai 2012 page 3)

- 29 avril 2012 : A Toulouse: « *Le 1er mai, François Hollande défilera derrière les drapeaux rouges de la CGT* ». Le 23 avril, pourtant la presse avait annoncé que François Hollande serait ce jour là à Nevers en pèlerinage sur la tombe de Pierre Bérégovoy.
- Le 23 et le 24 avril 2012, devant les caméras Sarkozy parle de « *vrai travail* », ce qui déclenche un tollé. le lendemain au JT de 20h sur TF1 il nie : « *Je n'ai pas dit du vrai travail* ». Le 26 avril sur France2 mis face aux enregistrements il est contraint d'avouer.
- Le 25 avril il dénonce l'appel de « *700 mosquées à voter Hollande* », une info qui avait été donnée sur le site de « *Marianne 2* » et qui a été rapidement démentie.
- Le 27 avril : meeting à Dijon. Face aux critiques qui l'accusent de courtiser le FN : « *Depuis lundi j'aurais extrémisé mes positions, or je n'ai pas fait une seule proposition nouvelle depuis lundi* ». Pourtant, 3 jours avant il revendiquait « *la présomption de légitime défense* » pour les policiers, une mesure du programme de Marine Le Pen.
- Dans tous les meetings et interviews : « *Hollande veut régulariser tous les sans-papiers* ». Pourtant Hollande a toujours dit que les régularisations se feraient « *au cas par cas* ».
- Il dénonce également régulièrement « *le droit de vote aux étranger* » sans jamais préciser que hollande ne parle que des élections municipales, qu'il faut être installé en France depuis 10 ans et qu'il est impossible d'être candidat.



# VI. L'énormité du prétendu terrorisme du système médiatique contre Sarkozy

Ouvrtement et sans complexes, ce gouvernement, ces ministres et ces amis corrompus, racistes, profiteurs, menteurs éhontés se permettent de traiter les médias d'investigation et les vrais journalistes qui font leur métier, de fascistes.

Ces journalistes ont posé des questions sur la manière dont le Président est arrivé au pouvoir, avec l'attentat de Karachi et le financement de la campagne d'Édouard Balladur dont il était le porte parole, tout en étant en même temps ministre du Budget.

Ils ont publié des révélations sur la campagne présidentielle de 2007 en médiatisant le dossier Woerth Bettencourt, affaire pour laquelle la question du financement illégal est posée : s'il y a effectivement eu un don de 150 000 euros pour sa campagne, le mandat de Nicolas Sarkozy n'est pas valide.

Ces mêmes journalistes, qu'on tente de faire taire par toutes sortes de moyens, y compris en envoyant probablement des barbouzes cambrioler le Monde, Mediapart et le Point pour dérober justement les ordinateurs des 3 journalistes qui travaillent sur l'affaire Woerth Bettencourt depuis quelques mois. Une opération probablement destinée à intimider les sources de ces journalistes. Dans une véritable République une enquête aurait été diligentée sur le champ avec les meilleurs procureurs et les meilleurs enquêteurs du pays sur cette affaire : en effet, une puissance étrangère pourrait être à l'origine de ces cambriolages et récupérer des informations capables de déstabiliser gravement notre pays ou d'exercer une forme de chantage. Sarkozy a pourtant déclaré qu'il ne voyait pas en quoi cette affaire le concernait. Il exclut donc l'hypothèse de barbouzes envoyés par des puissances étrangères.

## Le cas Mediapart

Selon Mediapart (accès payant), l'ancien dirigeant libyen aurait bel et bien envisagé de financer la campagne 2007 de Sarkozy, à hauteur de 50 millions d'euros. Mediapart produit un document d'octobre 2006, présenté comme interne à la direction libyenne. Ce document est-il crédible ? « Ce document prouve qu'on est en présence d'une affaire d'Etat, que ces 50 millions d'euros aient été versés ou non, » a commenté Takeddine, rencontré par Mediapart vendredi 27 avril 2012.

Interrogé sur Canal+ dimanche 29 avril sur les révélations de Mediapart à propos d'un financement occulte de sa campagne en 2007, Nicolas Sarkozy a dénoncé un faux en accusant Mediapart d'être une "officine" de la gauche. Mais encore ? Le même jour, sur Europe 1, Fillon affirmait que le site était financé "par de riches amis de François Hollande".

Accusations infondées selon l'enquête d'arrêt sur images sur l'actionnariat de Mediapart (lien payant).

## Le temps des attaques concertées contre les médias :

- à Saint-Maurice le 19 avril 2012, il attaque, sans la nommer, la radio France Inter. « Le peuple de France ne se reconnaît pas dans une radio de service public où lorsqu'on donne la parole à un auditeur, il insulte l'invité ». Nicolas Sarkozy fait référence à un auditeur qui, lors de son invitation à la matinale de France Inter cette semaine, lui a dit « dégage ». Pourtant il a lui même nommé Jean Luc Hess à la tête de Radio France et fait nommer Philippe Val à France Inter, nominations qui avaient déclenché des polémiques sur l'indépendance des médias et a entraîné dans la foulée l'éviction de Didier Porte, de Stéphane Guillon puis de Gérard Dahan pour avoir violemment critiqué le président ou ses ministres.
- Le mardi 24 avril 2012, en déplacement à Longjumeau dans l'Essonne, il a critiqué les journalistes qui dénoncent sa chasse aux voix du Front national. Alors que l'alliance Hollande-Mélenchon ne suscite aucune réserve, assure-t-il. "C'est le terrorisme du système médiatique", a-t-il sobrement commenté devant les caméras de France Télévisions. Quant aux sondeurs, ce sont des gens très "doués" qui "se trompent et sont payés", a-t-il ajouté... en oubliant de rappeler qu'il a abusé des sondages à l'Élysée.
- Estrosi et Ciotti ont dégainé en premier contre France 3 Côte d'Azur, Dans une permanence UMP, donc avec un public de militants chauffés par la harangue d'Estrosi, nos journalistes se sont sentis menacés. Un militant UMP a voulu porter un coup. Il a été stoppé par la journaliste-caméraman", raconte le représentant du SNJ-CGT, Frédéric Lamasse, au site du Point. Et effectivement, deux vidéos mises en ligne sur twitter montrent bien la tension qui régnait dimanche à la permanence de l'UMP
- Henri Guaino s'en est pris à Pascale Clark sur France Inter. A l'image de Nicolas Sarkozy qui s'était plaint avant le premier tour du traitement de la station à son encontre, Guaino ne s'est pas fait prier pour dénoncer la partialité des journalistes d'Inter, et notamment de Pascale Clark : "Elle n'est pas journaliste, elle est militante politique, elle devrait s'inscrire à un parti et faire des meetings".

## Les militants UMP commencent à perdre les pédales :

- Le 3 mai, la journaliste Ruth Elkrief et son collègue Thierry Arnaud, qui intervenaient en direct depuis le Zénith de Toulon, ont été la cible de jets de bouteilles d'eau par des militants UMP, comme le raconte TéléObs. "On nous a

*traités de vendus, de collabos, il y a eu des crachats"*, a raconté la journaliste à l'AFP.

- Les journalistes de BFM TV n'ont pas porté plainte, à la différence de Marine Turchi (Mediapart), elle aussi victime d'une **agression**, mardi au Trocadéro, à Paris, par des militants UMP. *Ce mardi, nous nous sommes rendues sur la place du Trocadéro, avec ma collègue Ellen Salvi. L'une comme l'autre, à deux endroits différents de la place, nous avons essuyé les mêmes insultes, tantôt dirigées contre les médias, tantôt plus précisément contre Mediapart. Au point qu'il était impossible de travailler". On me demande où je travaille. A la réponse, les insultes redoublent. «Aaaaah! Mediapart!», «il y a Mediapart, regardez!», lance une militante d'une cinquantaine d'années, issue du parti chrétien démocrate. D'autres journalistes se sont plaints sur Twitter d'avoir été insultés lors de ce rassemblement, comme le journaliste du Monde, Eric Nunès : Pour Libé, même hostilité , Le journaliste Bruno Roger-Petit et Alexandre Sulzer, journaliste de 20 minutes, confirment la tension entre les militants UMP et les journalistes.*
- Autre incident: Geneviève de Cazaux, ancienne journaliste de TF1 a conservé sa carte de presse et poursuit son travail de journaliste, en tant que pigiste pour plusieurs médias, dont des médias arabophones. **Contactée par @si (lien payant), elle raconte son agression** : *"Je voulais rejoindre l'espace réservé pour les journalistes, mais pour ça, je devais traverser la foule. Une personne âgée, avec un petit groupe, a refusé de me laisser passer. On m'a arraché mon badge, puis on m'a empoigné violemment les cheveux. Pendant ce temps, on me donnait des coups de poing dans le dos. J'ai eu peur de tomber et d'être piétinée."* La journaliste assure n'avoir jamais vu ça, "sauf au FN", qu'elle suivait pour TF1. Elle n'a pas porté plainte.

**C'est probablement la plus grande manipulation de ce final de l'ère Sarkozy. Quelques rappels :**

### **Martin Bouygues**

- contrôle 31,8% de l'audience télévisée en France: TF1, NT1, RFM-TV, RTL9, Canal +, canal satellite, TPS, I-Télévision, TMC, TV breizh, eurosport, LCI , série club, TF6.
- Il a été le témoin de mariage de Nicolas Sarkozy, il est également le parrain de Louis Sarkozy. Ils s'appellent tous les jours. Sarkozy le considère comme son meilleur ami. Officier de la Légion d'honneur (13 juillet 2010)
- le **champagne à TF1** le jour de l'élection de Sarkozy
- multiplication des interviews complaisantes régulièrement dénoncées par **Acrimed** et **arrêt sur images**. Jean Pierre Pernaut le plus célèbre (mais pas le seul) des **journalistes anti grève qui ont menti pendant des années en nous faisant croire que la France était championne du monde des grèves**.
- C'est Sarkozy en personne qui annonce qu'Harry Roselmack va devenir le remplaçant de PPDA au 20H de TF1. canard enchaîné 21/11/07 page 8.
- Au lendemain de l'élection présidentielle, Martin Bouygues a nommé le directeur adjoint de campagne électorale de M Sarkozy, Laurent Solly, directeur adjoint de TF1.
- Martin Bouygues a confirmé la nomination de Jean-Claude Dassier à direction de l'information de TF1, père d'Arnaud Dassier, conseiller pour la communication Internet de Nicolas Sarkozy et directeur de la communication internet de l'UMP.
- Le **show sur mesure pour Sarkozy**, le 25 janvier 2010: bienvenue chez Bouygues Brother.
- **Bourrage d'hémicycle** sur TF1 pour la loi Hadopi

### **Bernard Arnault :**

- actionnaire du groupe **Bouygues**. Membre du conseil de surveillance du groupe M6 dont **Albert frère** possède une partie des parts. Possède FunTV, M6 ,Série Club (50%), TEVA (51%), TF6 (50%), W9. Possède des parts dans le groupe Canal + (canal +, canal satellite, TPS, I-Télévision).
- *"C'est Nicolas Sarkozy en personne qui apprend aux journalistes des Echos le 16 novembre que leur nouveau Patron sera Nicolas Beytout, lequel était PDG du Figaro nommé par Dassault au motif que Sarkozy voulait un homme sur à la tête du Figaro pendant la campagne électorale"* canard enchaîné 21/11/07 page 8
- Il a été le témoin de mariage de Nicolas Sarkozy. Commandeur de la Légion d'honneur le 10 février 2007 et Grand Officier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2011

### **Arnaud Lagardère**

- Le vrai géant des médias français il est dans tous les secteurs, Télé, journaux, quotidiens, magazines d'information et divers, publicité. **Consulter ici la liste des médias qui lui appartient**.
- Arnaud Lagardère est devenu très proche de Nicolas Sarkozy à la mort de son père, dont il a aidé à régler la succession comme avocat. Lagardère n'hésite pas à participer aux meetings du patron de l'UMP. Chevalier de la Légion d'honneur le 1<sup>o</sup> janvier 2009
- Le 25 octobre 2007: Arnaud Lagardère est entendu par la commission des finances de l'assemblée nationale au sujet de l'affaire EADS, il évoque *"l'aide"* que lui a apporté *"à la fin 2004 le ministre de l'économie et des*

*finances de l'époque Nicolas Sarkozy". Lorsqu'un député lui demande de donner des précisions sur cette aide, Lagardère répond "On a droit à un joker ici?" puis "Je veux bien appeler le public, appeler un ami, demander un 50/50...Je ne sais pas, je fais ce que vous voulez...Mais très franchement je préfère ne pas répondre à cette question." propos publiés par le Figaro puis le canard enchaîné (12/03/08 page 5) et dans le livre "Histoire secrète d'EADS ou le syndrome d'Icare" de Leslie Varenne*

- 28/11/2008 La Société des journalistes (SDJ) du Journal du Dimanche (JDD, groupe Lagardère) dénonce, dans une lettre aux dirigeants du groupe, "une certaine dérive éditoriale du journal" estimant que "le traitement de l'actualité présidentielle et gouvernementale manque régulièrement de distance" signale l'AFP.

## **Serge Dassault**

- Industriel et sénateur-maire UMP de Corbeil-Essonnes.
- possède Le Figaro, Le Figaro Magazine, Le Figaro Madame, L'Indicateur Bertrand, Propriétés de France ; les suppléments hebdomadaires TV magazine et Version Fémina filiale de la Socpresse. Il est actionnaire de Dassault Aviation (50,21 %) de Dassault Systèmes (45,1 %) et **Lagardère** Active (20,0 %)
- Serge Dassault est reconnaissant à l'avocat Sarkozy d'avoir assuré la succession de Marcel Dassault. Dassault parle souvent à Sarkozy de ses idées sur l'intégration. Sarkozy est aussi très proche d'un de ses fils, Olivier.

## **VINCENT Bolloré**

- Il est un acteur majeur du marché de la prestation audiovisuelle et cinématographique via Euromédia Télévision, les Studios de France, les Studios d'Arpajon et la SFP (Société Française de Production). Vous l'avez compris les grands talk show de divertissement ou d'information, les principaux journaux télévisés sont tournés chez Bolloré. Une pause de pub à la télé ou dans les salles de cinéma? pas de problème il possède également des sociétés publicitaires: Havas, Havas Advertising, Havas Advertising Sports. qu'il partage avec **Albert Frère**. Il possède Direct 8 (chaîne TNT), les quotidiens d'information gratuits Direct Soir et Matin Plus, en partenariat avec Le Monde ( groupe dont **Lagardère** est actionnaire à 51%).
- Durant la semaine du 7 mai 2007, un jet privé de Vincent Bolloré, un Falcon 900EX (immatriculé F-HBOL), a transporté à ses frais le nouveau président UMP de la République française, élu le dimanche 6 mai 2007, Nicolas Sarkozy et certains de ses proches en direction de Malte, pour qu'il y passe trois jours de vacances sur le yacht privé de 60 m de Vincent Bolloré, le Paloma. Absolument toute la presse en a parlé, la majorité des français n'a pas paru choquée.
- le 27 décembre 2007 : Nicolas Sarkozy et Carla Bruni sont arrivés à Charm el-Cheikh en jet privé, un Falcon 900 appartenant à Vincent Bolloré. Il séjournera avec sa belle italienne dans une luxueuse villa ayant un accès direct à la mer, propriété du cheikh d'Abou Dhabi.
- Commandeur de la Légion d'honneur depuis le 12 avril 2009

## **Les éditocrates ont défendu le Sarkozysme**

- les « **dîners du Siècle** »
- Voir la **critique du traitement médiatique de la grève des enseignants chercheurs**.
- Si vous n'avez pas bien compris que ça ne sert à rien de manifester : **la télé est là pour vous le rappeler**.
- **Les JT cassent la grève**.
- **Discours dominant falsifié sur la dette** et promu par les médias de masse.
- L'argument « On vit plus longtemps donc il faut travailler plus longtemps » n'a jamais été démonté par les médias de masse. Voir **les analyses jamais relayées à la télé et : le problème démographique et la répartition expliqués par l'humour**.
- Régimes spéciaux : **journalistes ou attachés de presse du gouvernement?**
- Christine Bravo ivre de rage contre le mouvement étudiant : **Une prestation démagogique et réactionnaire digne du service public**
- Le patron Europe de Goldman Sachs a-t-il eu les **questions à l'avance lors de son interview** sur Europe 1 ? **Sur la vidéo mise en ligne sur Dailymotion**, on voyait très distinctement Yoel Zaoui lire ses notes après chaque question de Jean-Pierre Elkabbach.
- **Comment éviter soigneusement toute question gênante à son interviewé**, tout en lui tendant de grosses perches faussement provocatrices ? Exemple criant sur Europe 1 avec le dialogue entre Jean-Pierre Elkabbach et Frédéric Péchenard, le directeur général de la police nationale.
- C'est Jean-Michel Apathie (RTL) **qui le rapporte**. Au cours de la visite en Inde de Sarkozy, le patron d'Europe 1, Jean-Pierre Elkabbach, n'avait pas physiquement pris place parmi les journalistes pour la conférence de presse, mais au sein de la délégation présidentielle. Elkabbach avait aussi voyagé dans l'avion présidentiel (comme **le rapporte Le Monde**), seul "journaliste" à jouir de ce privilège.

- [Nicolas Dupont-Aignan n'a pas apprécié un commentaire de Jean-Pierre Elkabbach](#) sur sa candidature à l'élection présidentielle . Dupont-Aignan répond "Le «n'importe qui» salue la serpillière des puissants"
- Le sommet est atteint par Elkabbach en Mars 2012 pendant la campagne, son interview complaisante de Sarkozy donnant l'occasion d'un poisson d'avril hilarant : [Stupeur chez Lagardère : Elkabbach fait son métier](#). Un [dossier entier sur lui](#) est disponible pour les abonnés du site arrêt sur images.
- [Calvi, obsédé des Frères musulmans](#) : La question est répétée, martelée, par Yves Calvi. Le présentateur choisit même de commencer son émission par ce thème. Et il y revient, méthodiquement, pendant le premier quart d'heure de l'émission, relançant plusieurs fois chacun des invités.
- [Retraites : Calvi en question\(s\) "Peut-on parler de tournant ?", "Est-ce que ça ne sert plus à rien de faire grève ?", "Les syndicalistes sont-ils irresponsables ?"](#). Les syndicalistes ont eu fort à faire, confrontés à une succession de questions très orientées. Parisot et Estrosi, eux, ont manifestement été ménagés... ce n'est qu'à la huitième question qu'on peut déceler la première pique contre les pro-réforme. Au moins, le décor était planté pour le téléspectateur : on est "à un tournant", il faut savoir "terminer une grève" qui n'a "plus de sens" et qui serait "irresponsable" vu son coût. Compris ?
- Autre moment clé de la même émission : l'injustice d'une réforme qui oblige certains salariés à devoir cotiser 44 ans (au lieu des 41,5) car ils ont commencé à travailler à 18 ans. Pour eux, le report de l'âge légal à 62 ans est injuste car ils ne bénéficient pas d'aménagement type "carrière longue". "Non, non, non", rétorque le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, qui tente d'enfumer les téléspectateurs en affirmant qu'ils pourront partir plus tôt. "Faux", s'exclame Chérèque. Qui a raison ? Pour Calvi, Chérèque "ne peut pas dire au ministre qui vient de dire ça "vous mentez" !" Et pourtant... [la présidente du Medef donne raison à Chérèque](#).
- [Mélenchologie en saharienne chez Calvi](#) : nous sommes dans une "séquence Mélenchon", et Calvi est donc condamné à une peine d'intérêt général d'une heure de mélenchologie appliquée, [sous l'intitulé: "Mélenchon affole la campagne"](#). Quel beau spécimen, ce Mélenchon ! Vous savez quoi ? Il sait même lire ! "Il faut aller à ses meetings: il lit Victor Hugo et remporte un très grand succès" (Bacqué). Attention tout de même, ne pas trop s'approcher, l'animal est susceptible: "il réclame une sorte de respect" (Calvi). Il serait même doté d'une âme: "il ne veut pas paraître celui qui voudra se vendre" (Bacqué). Quant à son public (n'allons tout de même pas jusqu'à parler d'électorat) eh bien, considéré de près, il est beaucoup moins fruste qu'on pourrait le penser. "C'est du surdiplômé, du Bac + 5 qui vit pas mal, du centre ville, de l'urbain, la clientèle des indignés, peu d'ouvriers" (Waintraub). "Pas seulement des bobos, mais tout un public de ptits fonctionnaires" (Bacqué).
- la lessiveuse qui blanchit Woerth [25 secondes sur l'affaire Bettencourt dans Mots Croisés](#) : Eric Woerth, invité à débattre sur le plateau de *Mots Croisés* avec entre autres le socialiste Vincent Peillon, a commenté les conséquences des affaires DSK et Tron sur la sphère politico-médiatique en distillant de nombreux conseils. Woerth était d'autant plus à l'aise qu'Yves Calvi et ses invités ont failli oublier de parler... de l'affaire Bettencourt.
- [Financement Balladur 95 : trou de mémoire de Sarko](#) : Pas d'élément concret prouvant un financement frauduleux de la campagne de Balladur en 1995? C'est ce qu'a affirmé Nicolas Sarkozy sur TF1 et France 2. Avec un argument massue : "Ça fait bientôt 17 ans. Est-ce que vous imaginez, s'il y avait quoi que ce soit à reprocher à M. Balladur, qu'on ne l'aurait pas trouvé en 17 ans ?". Et face à Sarkozy, Yves Calvi ne bronche pas. Dommage que les Calvi et Jean-Pierre Pernaut n'aient pas rappelé à Sarkozy que Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel à l'époque a reconnu récemment que le Conseil avait validé les comptes frauduleux de Balladur, mais aussi de Jacques Chirac, contre l'avis même des fonctionnaires chargés d'éplucher ces comptes. Mais s'il y avait des éléments concrets, 17 ans après, Sarkozy, Calvi et Pernaut le sauraient, bien sûr!
- ["Elections européennes : drôle de campagne"](#) : Particularité : la production n'avait invité sur le plateau aucun partisan du "non" au référendum de 2005.
- [Le feuilleton de Toulouse n'était pas encore terminé que déjà certains commentateurs et journalistes affirmaient qu'on était à un "tournant" de la campagne](#). Une affirmation répétée en boucle plusieurs jours. Au profit de qui ? De la droite bien sûr. Sarkozy aura même un gain "quasi mécanique", prédit un politologue. "Tout a changé", s'emballe *Le Figaro*. Sauf que les sondages effectués après la tuerie ne montrent pas vraiment de basculement. Pas grave, la méthode Coué finira bien par faire son oeuvre. D'ailleurs, pour justifier l'absence de "tournant" , France 2 a inventé un nouveau concept : l'opinion "en suspens".
- Invité de Jean-Michel Apathie, Alain Duhamel et Yves Calvi [sur RTL](#), Nicolas Sarkozy en a profité [pour se tromper plusieurs fois sans être jamais corrigé par les interviewers](#).
- Le "salaire maximum" ? Une idée de plus en plus courue, a assuré Jean-Michel Apathie dans sa chronique au *Grand Journal*, le 3 janvier, en faisant allusion à la suggestion de plusieurs responsables politiques de gauche de plafonner en France les très hauts salaires. Mais quand le chroniqueur de Canal+ interroge l'acteur Jamel Debbouze (un des mieux payés de France) sur la question, [le dialogue est... embarrassé](#).
- [Apathie : vive la pub ! Bienfaitante publicité !](#) C'est une ode à la pub télé, que récite Jean-Michel Apathie sur son blog. Bienfaitante publicité, qui crée de l'emploi, et qui délivre les médias audiovisuels de la tyrannie de la dépendance à l'égard du pouvoir...

- [Aphatie, et la souffrance de Guéant](#) "Vous souffrez de l'image qui est la vôtre dans le débat public ? Vous souffrez ?" Qui interroge-t-on ainsi, de bon matin, sur sa souffrance ? Sur quelle détresse se penche-t-on, avec cette sollicitude ? Cette souffrance, c'est celle de Claude Guéant, ministre de l'Intérieur
- [Aphatie, Ayrault, et la légitimité](#) L'élève Jean-Marc Ayrault (président du groupe socialiste à l'Assemblée) est venu se faire savonner la tête par le professeur Aphatie (intervieweur matinal de RTL). Alors ! Vous allez continuer à la bloquer encore longtemps, cette loi sur l'audiovisuel ?
- [Aphatie \(RTL\) : l'antisarkozyme "dernière stupidité en date"](#) Jean-Michel Aphatie interrogé par le site de France 2
- [Pourtant Aphatie est capable de maltraiter des invités](#) il l'a prouvé à maintes reprises.
- [Lagardère blanchi en \(presque\) direct au Grand journal](#) : Dans la discipline du suspense bidon, Michel Denisot mérite assurément une place dans le "team Lagardère". Feignant de ne pas connaître le résultat à l'avance, il a offert à Arnaud Lagardère un magnifique moment de victoire.
- [Woerth : calinothérapie au Grand journal](#) Après "la lessiveuse" de Mots Croisés (F2) et la "miam miam thérapie" à C à vous (F5), c'est donc au tour de Canal+ d'offrir à Woerth un temps d'antenne disponible pour qu'on prenne de ses nouvelles. A-t-il encore des amis ? De la haine ? Trouve-t-il injuste la manière dont son cas a été traité ? Pour info, on avait appris le jour même que 100 millions d'euros [avaient été découverts](#) sur les comptes de Liliane Bettencourt à l'étranger. Mais l'ancien ministre n'a pas été interrogé sur ces peccadilles.
- [Allaitement : Barthès, chargé de com' de Sarkozy](#) : Comme à chacun de ses déplacements en province, Sarkozy était suivi par l'équipe du Petit journal. Et comme à chaque fois, Canal + a pu tourner une séquence qu'on pourrait qualifier de surréaliste si elle n'avait pas été téléguidée par l'intéressé lui-même : il s'agit d'une discussion entre Sarkozy et des femmes à propos... des problèmes d'allaitement de Carla Bruni. Même Yann Barthès reconnaît que les images n'ont pas été volées et qu'elles ont été validées, de fait, par l'Elysée. D'où la question qui s'impose : à quoi bon les diffuser sauf à participer consciemment à la com' de Sarkozy ?
- [Barthès-Sarkozy, apothéose du fun washing : "Je dépose les armes, vous avez gagné"](#): [sur le plateau du Petit journal](#), Sarkozy vient de se regarder dans un best of des montages de Yann Barthès, il vient de se voir dans ses dandinements et ses mimiques, ses discours recyclés et ses blagues qui tombent à plat, il n'en peut plus de rire, et dans un souffle il glisse à Barthès: "*je dépose les armes. Vous avez gagné*". Et à cet instant, éberlués, devant cette improbable confrontation que l'on attend inconsciemment depuis cinq ans, on se demande: mais que voyons-nous, exactement ? Comment décrire ce à quoi nous assistons ? Que se passe-t-il ? Eh bien voilà. C'est définitif et radical. Recevant le clown de l'Elysée sans jamais lui rappeler, fût-ce subrepticement, la dimension tragique de son clown (discours de Dakar, discours de Grenoble, ruissellement de l'argent, règne fondé sur la haine, etc).